

Hebdo **Canada**

Miss Morley



Volume 3, No 13

le 26 mars 1975

Ottawa, Canada.

M. Trudeau fortement appuyé au sujet des liens contractuels avec la CEE, 1
Entente Canada – Nouvelle-Écosse, 2
Campagne de placement, 2
Une vie sauvée par des donneurs de sang canadiens, 2
Délégation du Canada à la Conférence sur le droit de la mer, 3
Aide au Ghana, 3
Visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures aux États-Unis, 3
Conseil mondial de l'alimentation, 3
Pour accroître les exportations, 4
Médaille américaine à un Canadien, 4
La technologie et les systèmes éducatifs, 4
Subventions à la Croix-Rouge, 4
Débats du Sénat en première télévisée, 4
Nouvelle méthode pour recueillir la sève de l'érable, 5
Études sur la migraine: Mal mystérieux, 6
Accord de Coopération culturelle entre le Canada et la Rép. féd. d'Allemagne, 6
Nouvelle appellation du satellite ERTS, 6

M. Trudeau fortement appuyé au sujet des liens contractuels avec la CEE

Le premier ministre, M. P.-E. Trudeau a déclaré à la Chambre des communes le 17 mars à son retour d'Europe, que les hauts fonctionnaires de la Communauté économique européenne qu'il a rencontrés ont tous donné leur appui à l'objectif du Canada d'établir des liens contractuels avec le Marché commun. "Tous les pays que j'ai visités, a dit M. Trudeau, ont manifesté leur appui aux objectifs canadiens visant à établir des liens contractuels avec le Marché commun. Ils approuvent les négociations en cours de même que les échanges entre la Communauté et le Canada. Une réunion a déjà eu lieu il y a un mois à Ottawa, et deux autres auront lieu avant que le Conseil des ministres n'en soit saisi."

M. Trudeau qui vient de rentrer d'une visite de deux semaines et demie dans cinq des neuf capitales de la CEE, La Haye, Bonn, Rome, Londres et Dublin, a aussi eu une audience avec le pape Paul VI.

Dans un discours lors d'un déjeuner chez le lord maire de Londres, le 13 mars, le premier ministre a expliqué, dans les termes suivants, le but de son voyage:

* * * *

Comme en octobre dernier, lord maire, me voici en Europe pour rencontrer les chefs de gouvernement de certains États de la Communauté économique européenne. A chacun d'eux, j'ai exprimé le désir du Canada d'établir des relations contractuelles avec la Communauté par le moyen desquelles cha-

que État membre et le Canada se tiendraient mutuellement informés, se consulteraient régulièrement et utilement, s'abstiendraient l'un et l'autre de se nuire volontairement et s'efforceraient de coopérer sur le plan commercial et de toute autre façon qui agréerait à la Communauté.

Nous nous sommes donné pour objec-



Téléphoto: Presse canadienne

Au cours de l'étape italienne de sa récente visite en Europe, le premier ministre M. Pierre-Elliott Trudeau a été reçu en audience privée, le 7 mars,

par Sa Sainteté le pape Paul VI. On voit ci-dessus le Saint-Père serrant la main de M. Trudeau à son arrivée au Vatican.

tif l'établissement d'un lien contractuel. Nous ne savons pas — et l'Europe elle-même ne sait pas — jusqu'où et avec quelle rapidité sa tentative d'intégration la portera, ni quelle forme cette intégration pourra prendre finalement. Pour ces raisons, il est présentement impossible de conclure un accord général. Mais nous pouvons créer un mécanisme qui nous fournira les moyens (c'est-à-dire le "lien") et l'obligation (c'est-à-dire le "contrat") de nous consulter; nous avons en vue un mécanisme assez souple pour s'adapter aux types de juridiction que la Communauté européenne pourra éventuellement juger bon d'assumer.

Garantie d'un traitement équitable

Dans chacune des capitales que j'ai visitées, l'empressement des gouvernements à étudier cette idée m'a fort encouragé. Nulle part il ne m'a paru nécessaire d'insister sur le fait que le Canada ne cherche pas à obtenir le traitement préférentiel ou quelque avantage particulier — car cela serait contraire au GATT — mais seulement la garantie d'un traitement équitable de la part d'un ensemble économique en passe de devenir rapidement le plus puissant du monde. Depuis mon voyage de l'automne dernier, on a amorcé des pourparlers préliminaires dans le dessein de définir l'objet et d'établir la portée des futures négociations.

* * * *

Entente Canada — Nouvelle-Écosse

M. Don Jamieson, ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, et M. George Mitchell, ministre du Développement de la Nouvelle-Écosse, ont signé une entente auxiliaire de cinq ans, portant sur une somme d'environ \$6.3 millions, afin de stimuler l'exploration et la mise en valeur des ressources minières en Nouvelle-Écosse. Cette entente est la première d'un certain nombre de "pactes exécutoires" que doivent conclure les deux gouvernements en vertu de l'entente générale sur le développement, d'une durée de 10 ans, signée en septembre dernier. Le financement total s'effectuera à raison de \$5,070,000 par le ministère de l'Expansion économique régionale et de \$1,268,000 par le gouvernement provincial.

Campagne de placement

Une campagne spéciale de recherche d'emplois et de placement à l'intention des bénéficiaires de l'assurance-chômage, des assistés sociaux et de certains travailleurs défavorisés choisis par Main-d'oeuvre Canada, sera prolongée à partir du premier avril prochain.

En annonçant la nouvelle, le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a révélé que ce programme sera mis en oeuvre dans 34 villes où se trouvent 84 Centres de Main-d'oeuvre du Canada et 56 bureaux de la Commission d'assurance-chômage. On espère que tous les Centres de Main-d'oeuvre du Canada (CMC) (plus de 400) offriront ce service.

Ce programme spécial a débuté tôt en 1974, à titre expérimental dans 44 Centres et 29 bureaux de la Commission d'assurance-chômage disséminés dans les régions métropolitaines suivantes: Halifax, Montréal, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

"L'an dernier, à la faveur de cette campagne, 30,248 personnes ont obtenu un emploi entre le premier avril et le 31 décembre, a dit le ministre. En outre, l'aide et les conseils dispensés par les conseillers en main-d'oeuvre ont permis à autant de gens de se trouver eux-mêmes un emploi. De plus, 5,431 clients ont été dirigés vers des cours de formation et 233 ont reçu des subventions de mobilité." Sur 344,959 chômeurs qui furent invités à se rendre à ces CMC, 216,962 ont répondu à l'invitation.

La campagne a été fort profitable à la Commission d'assurance-chômage. On prévoit que la Commission épargnera ainsi de \$30 à \$40 millions au cours de l'année financière 1974-1975, ce qui représente un rendement de \$5 à \$7 pour chaque dollar investi dans cette campagne.

Cette économie résulte du fait que l'on a réussi à placer plus de gens, ce qui réduit d'autant la durée des périodes de prestation. En outre, la Commission a perfectionné ses méthodes d'identification des personnes qui abusent du Régime et les a éliminées de ses listes.

La méthode dynamique

Le ministre a expliqué aussi comment une formule spéciale permettant aux clients des CMC de chercher eux-mêmes

avec plus de succès du travail a également été utilisée avec profit: la méthode dynamique de recherche d'emploi. Il s'agit de deux cours d'une heure et demie chacun qui permettent à des petits groupes de personnes à la recherche d'emploi de se familiariser avec les rouages du marché du travail. On leur apprend à évaluer leur compétence et à préparer un curriculum vitae. Des techniques de conseil professionnel collectif sont utilisées pour accroître la confiance en eux-mêmes des élèves et leur faire aborder dans une attitude positive la recherche d'un emploi. Enfin, les conseillers des CMC ont suivi des cours spéciaux en "marketing" afin de leur permettre de mieux évaluer et satisfaire les besoins de main-d'oeuvre des employeurs.

Une vie sauvée par des donneurs de sang canadiens

Récemment, plus de 200 militaires canadiens chargés du maintien de la paix à Ismailia, Égypte, ont été brusquement tirés de leur sommeil alors qu'on était à la recherche de sang de type B-négatif pour sauver la vie d'un Égyptien hospitalisé à plus de sept milles.

Gamal Ali Helmi avait déjà perdu plus de la moitié de son sang par suite d'une hémorragie interne. L'hôpital n'ayant plus de réserves de sang B-négatif, l'État-major de liaison des militaires égyptiens, en désespoir de cause, a lancé un appel d'aide au contingent canadien.

Le capitaine Bill Wascz, de Verdun (Québec), officier d'État-major auprès du commandant du contingent canadien, le brigadier-général Donald E. Holmes, d'Ottawa, s'est rendu immédiatement à l'hôpital en compagnie d'un médecin canadien, le capitaine Gary Jollymore, de Truro (N.-É.), afin d'établir l'urgence de la situation.

Heureusement, le capitaine Wascz avait le même type de sang, et on a procédé tout de suite à une transfusion.

Ensuite, les capitaines Jollymore et Wascz sont retournés en toute vitesse au camp canadien pour trouver d'autres donneurs. Après avoir tiré du sommeil plus de 200 soldats canadiens, on en trouva 18 qui avaient ce type de sang.

Grâce à eux, Gamal Ali Helmi se porte bien aujourd'hui.

Délégation du Canada à la Conférence sur le droit de la mer

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, assisté de M. Ron Basford, ministre du Revenu national, de Mme Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement, et de M. Roméo LeBlanc, ministre d'État (Pêcheries), dirigent la délégation du Canada à la troisième session de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer qui se déroule à Genève du 17 mars au 10 mai 1975. M. J.A. Beesley, c.r., ambassadeur du Canada en Autriche, est chef adjoint de la délégation.

En plus des fonctionnaires des ministères fédéraux concernés, la délégation comporte des députés de la Chambre des communes, des fonctionnaires provinciaux, des représentants des industries du pétrole, des mines, de la pêche et du transport maritime ainsi que des membres de syndicats de pêcheurs.

À Genève, la Conférence reprendra les travaux commencés à Caracas, au cours de l'été 1974, dans le but d'en arriver à un accord global sur le droit de la mer. À la session précédente, il était déjà évident que les éléments essentiels du futur traité seraient la notion du patrimoine commun de l'humanité s'appliquant à la zone internationale des fonds marins et la notion de la zone économique de 200 milles en vertu de laquelle les États côtiers

jouiraient de droits étendus sur les ressources biologiques et minérales et pour la protection du milieu marin. Le Canada favorise pleinement l'adoption de ces deux concepts. Parmi les questions qui retiendront plus particulièrement l'attention de la délégation du Canada à Genève, l'on compte celles concernant la préservation des droits des États côtiers sur toute leur marge continentale, la gestion des stocks de saumon par l'État d'origine et l'élaboration de dispositions efficaces pour la protection du milieu marin.

Aide au Ghana

Un prêt de \$6 millions de l'ACDI permettra au Ghana d'acheter au Canada du matériel pour l'entretien des routes, soit des gratteurs, des rouleaux-compresseurs et divers types de camions. Une subvention de \$500,000 servira aussi à envoyer une équipe de spécialistes du transport pour planifier, mettre sur pied un système d'entretien des routes et former du personnel. La Banque mondiale a de plus accepté de financer un programme de trois ans pour la réparation des routes du pays.

En plus, l'ACDI a accordé au Ghana \$9.6 millions en prêts et subventions pour l'amélioration du système d'adduction d'eau de la région métropolitaine d'Accra-Tema et la campagne environnante.

Le programme permettra d'améliorer

les conditions sanitaires pour les résidents d'Accra, la capitale, et de Tema, le port et centre industriel le plus important du Ghana. Le projet, qui sera terminé en 1980, coûtera un total de \$47 millions. Les autres fonds seront fournis par l'Association internationale de développement, la Banque africaine de développement, et le Ghana.

Les fonds canadiens serviront à l'achat de pompes et d'autre équipement pour l'usine de traitement des eaux, les services d'ingénierie, et la formation de Ghanéens.

Visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures aux États-Unis

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen s'est rendu à New York et à Boston à titre de conférencier invité, du 18 au 21 mars. M. MacEachen est arrivé à New York dans la soirée du 17 et a prononcé une allocution devant les membres du Centre des relations inter-américaines (*Centre for Inter-American Relations*) le 19 mars. À Boston, M. MacEachen a pris la parole devant les membres de la Chambre de commerce de la Nouvelle-Angleterre (*New England Trade Centre*) et du Conseil des affaires internationales (*World Affairs Council*), le 20 mars. Il a eu également des entretiens avec des représentants des universités, de la presse et du monde des affaires dans chacune de ces villes. M. MacEachen est rentré à Ottawa le 21 mars.

Les motoneiges et la pollution



Plusieurs s'inquiètent des dommages que la motoneige pourrait causer à la flore et à la faune. Des spécialistes de

la Station de recherches de Lennoxville essayent depuis quelques années de déterminer ses effets sur nos cultures.

Conseil mondial de l'alimentation

Un Conseil mondial de l'alimentation, dont le Canada fait partie, a été créé par l'Assemblée générale des Nations Unies, suite aux recommandations de la Conférence de Rome sur l'alimentation. Le Conseil est composé de représentants ministériels ou plénipotentiaires de 36 pays choisis selon la représentation géographique: neuf de l'Afrique, huit de l'Asie, sept de l'Amérique latine, huit de l'Europe de l'Ouest et d'autres pays développés, quatre du bloc soviétique.

Le but du Conseil est de coordonner les activités nationales et internationales dans le domaine de l'alimentation: production, nutrition, sécurité alimentaire, commerce et aide alimentaire.

Pour accroître les exportations

On prévoit une collaboration accrue entre le gouvernement et l'industrie au cours de 1975 pour l'expansion de l'exportation, a fait savoir le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, en annonçant que son ministère et l'Association canadienne de l'exportation (A.C.E.) se sont entendus sur un programme d'activités pour les mois à venir concernant les problèmes particuliers et les débouchés aux exportations.

Le ministre a répété que 1975 sera une année difficile pour les exportations canadiennes et qu'il faudra mettre l'accent sur une coopération accrue entre le gouvernement et l'industrie afin d'améliorer la situation.

M. Roger Hatch, président de l'A.C.E. s'est mis d'accord avec le ministre pour tenir des réunions mensuelles entre les représentants de l'Association et du ministère à partir de ce mois-ci. Ils discuteront des sujets pertinents à l'expansion du commerce canadien, à savoir le rôle des maisons de commerce et les moyens d'accroître leur efficacité, la façon dont les consortiums peuvent le mieux contribuer à l'amélioration des exportations, la valeur des entreprises à participation sur des marchés particuliers d'exportation et les moyens par lesquels l'industrie canadienne pourrait participer plus efficacement à des projets d'investissements étrangers. Les sujets à l'étude porteront sur une plus grande participation aux projets d'investissements à l'étranger, projets financés par des institutions multilatérales telle que la Banque mondiale.

M. Gillespie a insisté sur l'importance que le monde des affaires soit mis au courant des débouchés qui s'offrent sur les nouveaux marchés expansionnistes.

Commerce avec l'Amérique latine

Il y a un besoin particulier de donner suite aux missions commerciales; à cette fin, tous les délégués commerciaux canadiens en poste en Amérique latine seront rappelés au pays en avril, pour faire une tournée du Canada, rencontrer les hommes d'affaires et discuter avec eux des débouchés dans leur région.

Ceci permettra de donner suite aux missions commerciales faites au Mexique et au Brésil l'an dernier et

de faire connaître les points saillants des missions que le ministre se propose d'effectuer en mars à Cuba et au Venezuela. L'Association se joindra au ministère pour la préparation de ces rencontres avec les délégués commerciaux.

Médaille américaine à un Canadien

La Médaille F. Paul Anderson pour 1975 a été remise au Dr Neil B. Hutcheon, ancien directeur de la Division des recherches en bâtiment du Conseil national de recherches du Canada. Cette Médaille représente, sur le plan technique, la plus haute récompense de l'*American Society for Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers* (ASHRAE).

Cette récompense a été créée en 1930 pour rendre hommage à l'oeuvre du regretté F. Paul Anderson, ancien président de la société. Elle est attribuée chaque année "pour récompenser des travaux remarquables ou des services exceptionnels dans le domaine du chauffage, de l'aération ou de la climatisation".

Le Dr Hutcheon, tout au long de sa carrière de professeur de génie mécanique à l'Université de la Saskatchewan et de directeur adjoint, puis de directeur de la Division des recherches en bâtiment du CNRC, a pris une part active aux travaux de l'ASHRAE. Il a notamment servi au sein de nombreux comités techniques et de recherche de cet organisme et a été membre de son Conseil d'administration. Il devait recevoir la *Distinguished Service Award* de l'ASHRAE en 1967 après en avoir été nommé *Fellow* en 1965.

C'est au cours de la réunion semestrielle de l'ASHRAE, à Atlantic City (New Jersey) que le Dr Hutcheon a reçu cette dernière distinction pour le récompenser de ses travaux.

La technologie et les systèmes éducatifs

Le Gouvernement canadien a mis sur pied un programme de technologie des systèmes éducatifs en vue d'aider les autorités fédérales et provinciales à appliquer la nouvelle technologie aux besoins en matière d'éducation. Administré par la Direction de la technologie des systèmes éducatifs du ministère

des Communications et ses équipes d'ingénieurs, d'éducateurs, d'analystes de systèmes ainsi que d'experts en communications et en informatique, ce programme vise à fournir une assistance et des conseils d'ordre technique en vue de l'application de la technologie au domaine de l'éducation.

La Direction est organisée de façon à permettre l'élaboration et l'évaluation de programmes ayant trait à l'utilisation, dans les systèmes éducatifs, des ordinateurs, du matériel audio-visuel, des systèmes d'information et d'autres appareils industriels.

La Direction s'occupera aussi de l'établissement de politiques de fabrication, de manière à assurer une réponse adéquate de l'industrie canadienne face aux besoins du Canada en matière de technologie des systèmes éducatifs.

Subventions à la Croix-Rouge

L'ACDI a accordé, au nom du Canada, deux subventions de \$25,000, chacune à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour soulager les victimes du tremblement de terre au Pakistan et de la famine en Somalie. Le tremblement de terre du 28 décembre, au Pakistan, a fait des centaines de morts et a laissé des milliers de personnes blessées et sans abris. En République de Somalie, située au nord-est de l'Afrique sur l'Océan Indien, les pluies décroissent depuis trois ans, entraînant la sécheresse et des pénuries alimentaires et la diminution des pâturages cause la mort du bétail dont quelque 200,000 nomades dépendent pour leur survie. Le Canada a envoyé cet argent à la suite de demandes faites par les Sociétés du Croissant rouge du Pakistan et de la Somalie, à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, à Genève.

Débats du Sénat en première télévisée

Le 4 mars dernier, pour la première fois dans l'histoire, des cameramen de télévision ont été autorisés à filmer les débats du Parlement canadien. Ce film projeté au réseau national de télévision montrait le Comité du Sénat sur les affaires juridiques et constitutionnelles en train de réviser un projet de loi concernant la réduction des peines prévues pour la possession de marijuana.

Nouvelle méthode pour recueillir la sève de l'érable

La mise au point d'une pompe à vide pour recueillir la sève au moyen de tuyaux en plastique révolutionnera peut-être l'industrie du sucre d'érable et freinera l'abandon massif des érablières.

Ce nouveau système permet de relier les érables les uns aux autres au moyen de tuyaux, qui sont rattachés à leur tour à un tuyau plus gros qui dirige l'eau sucrée jusqu'au réservoir principal.

Le principe de la pompe à vide est le même que celui des machines pour traire les vaches. Ce système tire jusqu'à un certain point la sève de l'arbre, au lieu de la laisser couler d'elle-même. Au cours d'essais effectués en 1972, le rendement a augmenté jusqu'à 154.4 pour cent et on n'a remarqué à ce jour aucun effet sur la croissance et la vigueur de l'arbre.

Le ministère de l'Agriculture du Québec a fait des expériences sur l'utilisation de ce système, à Saint-Norbert d'Arthabaska, et on a constaté un accroissement de la récolte de sève, laissant entrevoir la possibilité de revenus supplémentaires pour les exploitants d'érablières. De plus, on élimine ainsi la perte d'une certaine quantité de sève.

On a aussi décidé d'établir une érablière d'expérimentation et de démonstration dans le parc provincial du



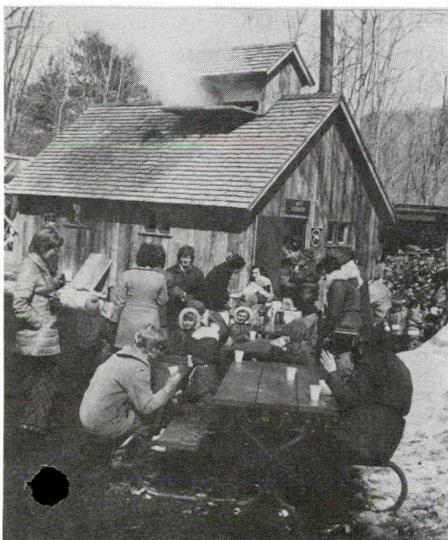
La cueillette de la sève d'érable selon la méthode traditionnelle.

mont Orford, où on comparera les résultats de la nouvelle méthode avec ceux de l'ancienne.

C'est l'ingénieur agricole Denis Désilets, de l'Université Laval, qui a mis au point la pompe à vide pour recueillir la sève. On l'a essayée le printemps dernier dans deux érablières du comté de Bellechasse, soit à Saint-Lazare et à Armagh, et les augmentations de rendement furent de 136 et 131 pour cent par rapport aux récoltes moyennes des années précé-

dentes, alors qu'on recueillait l'eau d'érable dans des seaux. On a également calculé que la nouvelle méthode économisait environ 25 pour cent de la main-d'oeuvre.

Le Québec produit environ 80 pour cent du sirop d'érable vendu dans le monde, et la demande augmente considérablement depuis quelques années. Toutefois, la production varie beaucoup d'une année à l'autre, les conditions climatiques n'étant pas toujours également favorables.



Quelle joie pour petits et grands de se retrouver ensemble à la cabane à sucre pour déguster la délicieuse tire d'érable.

Les érablières: des attractions touristiques?

La valeur de la production annuelle du sirop et du sucre d'érable varie entre \$7 et \$12 millions, selon que les conditions atmosphériques sont plus ou moins favorables. Mais ce montant pourrait être beaucoup plus considérable, si tous les propriétaires d'érablières réussissaient à exploiter celles-ci au maximum et à en faire des entreprises vraiment rentables. Mais la main-d'oeuvre coûte cher, le prix de revient est élevé et la commercialisation laisse parfois à désirer. Depuis quelques années, un grand effort de modernisation a été consenti; l'État encourage les producteurs à rationaliser leurs exploitations.

Les jeunes propriétaires de boisés se montrent peu intéressés à tirer parti de leurs érablières. On coupe un grand

nombre d'érables et on en laisse quantité d'autres inactifs. Les conditions climatiques changeantes font que la production et les prix varient souvent beaucoup d'un printemps à l'autre. Il est donc difficile d'approvisionner les marchés d'une façon constante et à des prix suffisamment stables.

Un étudiant d'université, M. Serge Doyon, après une étude approfondie de la question, opterait pour la transformation des érablières en attractions touristiques qui deviendraient rentables à longueur d'année. Il faudrait une publicité adéquate et des investissements assez considérables, pour rendre les érablières plus accessibles et pour les munir, entre autres avantages, de salles de danse, mais ce pourrait devenir payant.

Études sur la migraine: Mal mystérieux

Malheureusement pour les personnes qui souffrent de maux de tête, leur condition pénible n'éveille que bien peu de sympathie chez leurs amis, leur famille et particulièrement chez leurs employeurs. Selon le Dr Henry Dinsdale, président du département de neurologie de la Faculté de médecine de l'Université Queen's à Kingston (Ontario), de nombreuses enquêtes ont démontré que les maux de tête, bien qu'ils ne comportent aucun risque de mortalité, sont l'une des principales causes médicales des pertes de temps de travail.

Le Dr Dinsdale, lui-même un migraineux, est membre du comité médical consultatif de la Fondation de lutte contre la migraine, dont le siège est à Toronto et qui a été créée en juillet dernier dans le but de sensibiliser la population à ce problème, de recueillir des fonds destinés à la recherche et d'aider à assurer des services adéquats, possiblement par la création de cliniques spécialisées dans les soins et l'étude de ce mal.

Toujours selon le Dr Dinsdale, trop souvent la migraine n'est pas dépistée et de nombreux médecins ne sont pas suffisamment renseignés sur ce problème.

La migraine est souvent confondue avec des maux de tête dus à la tension causée par la contraction des muscles du cuir chevelu et du cou. D'après le Dr Dinsdale, il arrive qu'on puisse aider les migraineux en découvrant quelle est la substance qui déclenche la crise, par exemple l'alcool. Les médecins ne doivent pas négliger la possibilité, assez rare cependant, d'une pression exercée par une tumeur ou un caillot de sang.

Comme la société et les médecins eux-mêmes ne sont généralement pas informés sur cette question, et sont par

conséquent peu compatissants envers les migraineux, le problème n'a pas attiré de nombreux chercheurs. Il faut donc espérer que la Fondation contribuera à corriger cette situation.

La migraine, qui affecte plus de 20 p. 100 des Canadiens, est souvent héréditaire. Des crises peuvent survenir à tout âge, mais, règle générale, elles sont d'abord ressenties à la fin de l'adolescence et se poursuivent jusqu'à l'âge mûr, pour diminuer par la suite.

La migraine classique commence par des troubles visuels ou sensoriels qui peuvent durer de 5 à 30 minutes avant l'apparition de la douleur. Cette dernière peut elle-même durer quelques heures ou des jours entiers. La migraine qui n'est précédée d'aucun signe annonciateur affecte ordinairement un seul côté de la tête.

Le Dr Dinsdale soutient que nous avons encore beaucoup à apprendre sur les causes de la migraine. Un grand nombre d'hypothèses plausibles ont été avancées au sujet des modifications qui s'opèrent dans les vaisseaux sanguins du cuir chevelu et du cerveau. Quelque chose déclenche dans les vaisseaux la contraction et la dilatation subséquente des vaisseaux, mais quoi?

À l'Université Queen's, le Dr Dinsdale, fait partie d'une équipe de recherche subventionnée par le Conseil de la recherche médicale. L'équipe étudie la réaction du flot sanguin cérébral à l'hypertension et bien que l'hypertension et la migraine soient deux phénomènes distincts, les découvertes faites en laboratoire au sujet de la variation du flot sanguin au cerveau pourront éventuellement être appliquées à la solution de ce problème.

Accord de Coopération culturelle entre le Canada et la Rép. féd. d'Allemagne

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, annonce la signature le 4 mars à Bonn d'un accord de Coopération culturelle entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. Cet accord a été signé par l'ambassadeur du Canada en République fédérale d'Allemagne, Monsieur G.G. Crean et par M. Walter Gehlhoff, secrétaire d'État aux ministères des Affaires étrangères en présence du premier ministre, M. P. Elliott-Trudeau, actuellement en visite offi-

cielle à Bonn, et de M. Hans-Dietrich Gensher, vice-chancelier.

L'accord a pour but d'améliorer et d'élargir la coopération entre le Canada et l'Allemagne dans le domaine culturel tel qu'exprimé lors de l'échange de lettres du 28 septembre 1973 entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada et le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.

À cette fin, les deux pays sont convenus de favoriser dans toute la mesure du possible les échanges dans tous les domaines de la vie culturelle et académique. Seront ainsi encouragés les échanges académiques (bourses d'étude, échanges de chercheurs et de professeurs, visites réciproques, équivalence de diplômes,...), les échanges d'informations entre représentants des groupements culturels, professionnels et sociaux des deux pays ainsi que la participation à des rencontres internationales.

Les parties favoriseront également les tournées d'artistes et d'ensembles, les contacts dans les domaines de la presse, de la radio, de la télévision et du film, la diffusion du livre et des publications à caractère scientifique, éducatif, technique ou littéraire, les traductions, les contacts dans les domaines de l'édition, des bibliothèques, des archives et des musées, la coopération entre les organismes sportifs et de jeunesse de même que les activités de leurs organismes culturels réciproques.

Des réunions, qui se tiendront alternativement dans l'un et l'autre pays permettront de dresser périodiquement le bilan des échanges entrepris dans le cadre du présent accord.

Nouvelle appellation du satellite ERTS

Le satellite de détection des ressources terrestres *ERTS-1*, lancé par l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (NASA) en juillet 1972, s'appelle maintenant *Landsat-1*, a fait savoir la NASA. L'annonce de cette nouvelle a coïncidé avec le lancement de *Landsat-2*, le deuxième d'une série de satellites de détection des ressources. *Landsat-2*, équipé de deux genres de détecteurs pour scruter l'environnement (des caméras TV à haute définition et un balayeur multispectral) a été placé sur orbite le 3 février.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.